

Bonjour à tous!

Cette semaine, encore une fois, impossible de passer sous silence les récents événements de l'actualité. J'aimerais donc poursuivre la réflexion entamée la semaine dernière en vous demandant de vous prononcer sur certains sujets qui ont été débattus au cours des derniers jours en lien avec le décès de George Floyd.

Il s'agit du dernier travail de l'année. Je vous demande svp de le copier dans Word, de le compléter et de me l'envoyer par courriel ou directement sur Teams.

Bonne semaine ☺

1. Le 28 mai dernier, sur Twitter, le président américain Donald Trump s'est prononcé sur les manifestations en ces mots : « ***When the looting starts, the shooting starts*** », pouvant se traduire en français par : « ***Quand le pillage commence, la fusillade démarre*** ».
 - a) Dans un premier temps, de quelle entrave au dialogue s'agit-il?
 - b) Croyez-vous qu'il soit justifié pour les **policiers**, dans certaines circonstances, d'utiliser des moyens qui peuvent être perçus comme violent (coups, matraque, poivre de Cayenne, bombes lacrymogènes, arrestations massives, etc.)?
 - c) Croyez-vous qu'il soit justifié pour les **manifestants**, dans certaines circonstances, d'utiliser des moyens qui peuvent être perçus comme violent (lancer des projectiles aux policiers, saccager des commerces, briser des voitures de polices, etc.)?
 - d) Selon vous, dans un contexte de manifestation, quelle serait la manière exemplaire de se comporter pour un policier ainsi que pour un manifestant?
2. En faisant une petite recherche Internet, dites quel article de la Charte canadienne des droits et liberté permet la tenue de manifestations. Nommez également quelques critères qui doivent être respectés afin de permettre la légalité d'une manifestation.
3. L'idée de doter les policiers d'une caméra corporelle, dans le but de filmer leurs interactions avec les citoyens, a fait beaucoup de chemin depuis quelque temps. La mairesse de Montréal, Valérie Plante, s'est même dite ouverte à l'idée. Veuillez répondre aux questions après avoir parcouru l'article suivant :
<https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2020-06-04/des-cameras-corporelles-pour-les-policiers-du-spvm>
 - a) À la lumière de ce que vous avez lu, croyez-vous qu'il serait une bonne idée d'aller de l'avant avec le projet?
 - b) Quel est le point de vue des policiers?

- c) Quel est le point de vue de ceux qui sont en faveur de cette proposition?
 - d) Quel est le point de vue des experts?
4. Advenant le fait que vous vous fassiez approcher et/ou arrêter par la police, connaissez-vous vos droits? Veuillez préalablement consulter le site qui suit afin de répondre correctement aux questions : <https://educaloi.qc.ca/capsules/droits-dune-personne-en-cas-darrestation-ou-de-detention/>
- a) Nommez trois droits qui doivent être respectés selon la Charte canadienne des droits et libertés au moment de votre arrestation.
 - b) Si un policier vous approche sans que vous n'ayez commis de crime, êtes-vous obligé d'interagir avec ce dernier?
 - c) Êtes-vous toujours obligé de vous identifier à un policier? Si non, existe-t-il des exceptions?